



Information aux riverains de la rue de la Poste

Traité par : Régis Brasey
Réf. : 2022-10-14_Annonce travaux Etape 6

Pully, le 14 octobre 2022



Rue de la Poste et av. Samson Reymondin **Etape 6 : mise en séparatif et réaménagement de la rue de la Poste**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de mise en séparatif et de réaménagement de la rue de la Poste et de l'av. Samson Reymondin avancent selon la planification annoncée.

Les aménagements routiers de l'étape 4 à la rue de la Poste (de la place de la Gare à la Grand'Rue) seront achevés d'ici la fin du mois d'octobre.

Les travaux de l'étape 6 (cf. plan au verso) entre la Grand'Rue et l'av. du Prieuré sur la voie côté lac débiteront le

lundi 17 octobre 2022
pour une durée de 7 mois.

A ce jour, aucun impact supplémentaire n'est à prévoir sur la circulation des véhicules ainsi que sur le stationnement à la rue de la Poste.

Dès le mois de novembre, 7 cases de stationnement supplémentaires seront accessibles entre la rue de la Poste 20 et 26.

La circulation piétonne sera garantie en tout temps pour les riverains et les commerces.

De brèves coupures d'eau potable, de gaz (SI Lausanne) et d'électricité seront effectuées et, dans la mesure du possible, annoncées au préalable.

Nous vous rendons attentifs au fait que la planification présentée est fortement dépendante des conditions météorologiques.



Toutes les informations relatives à la circulation sont également disponibles sur le site Internet de la Ville, sous la rubrique « Chantiers/Travaux ».

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation et aux déviations qui seront mises en place par le Sgtn M. Regazzoni de Police Est Lausannois (☎ 021/721.33.11), ainsi qu'aux directives du responsable du chantier, M. R. Brasey (☎ 021/721.32.00).

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels